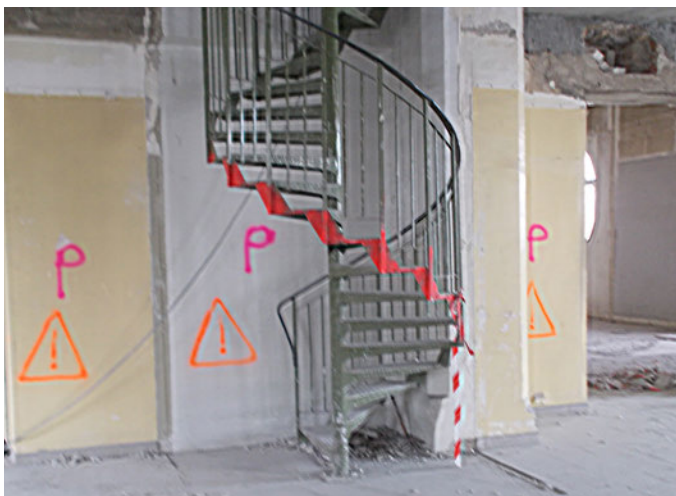


QUELLES SONT LES CIRCONSTANCES PROFESSIONNELLES D'EXPOSITION ?

Des **poussières** lors de la démolition, du sablage, grattage, grenailage, percement, découpe...

Des **vapeurs** en cas de décapage thermique ou oxycoupage.

- D'**anciennes peintures** au plomb.
- De **récupération** d'éléments en plomb.
- Lors de l'**entretien et rénovation** d'ouvrages métalliques contenant du plomb (exemple : monuments historiques).
- Lors du **remplacement** d'anciens câbles gainés au plomb.



A SAVOIR :

Les travaux exposant au plomb sont réglementés.

Les salariés exposés doivent bénéficier d'un Suivi Individuel Renforcé (SIR).

SUIVI SANTE TRAVAIL

Pour toute question, votre médecin du travail reste à votre écoute.

Notre équipe de santé au travail peut aussi intervenir dans les entreprises pour apporter des conseils de prévention.

Parlez-en à votre médecin du travail !

CONTACT



BTP santé au travail

Siège social :
BTP Santé au Travail - 55 avenue Galline
CS50093 - 69 626 Villeurbanne Cedex
www.btpst.fr

Association loi 1901, agréée par la DIRECCTE
Juillet 2019 / © BTP Santé au Travail
© Karl Nacreon - eveleen007 - Wild Orchid - stock.adobe.com
Ne pas jeter sur la voie publique.
Rédigé et imprimé par nos soins.



LES RISQUES SANTÉ LIÉS À
L'EXPOSITION AU PLOMB
DANS LE BTP



BTP santé au travail

QUELS ORGANES PEUVENT ÊTRE TOUCHÉS ?

A SAVOIR

- ▶ Le plomb s'accumule dans l'organisme (os) et s'élimine lentement. Il entraîne des effets sur la santé au-delà d'une certaine concentration.
- ▶ Les effets peuvent survenir à court terme à forte dose, ou à long terme en cas d'exposition faible, mais durable.

RISQUE D'ATTEINTE

du système nerveux :

fatigue, troubles du sommeil, de la mémoire et de l'humeur, lésions nerveuses...

des cellules sanguines :

anémie...

cardiologique :

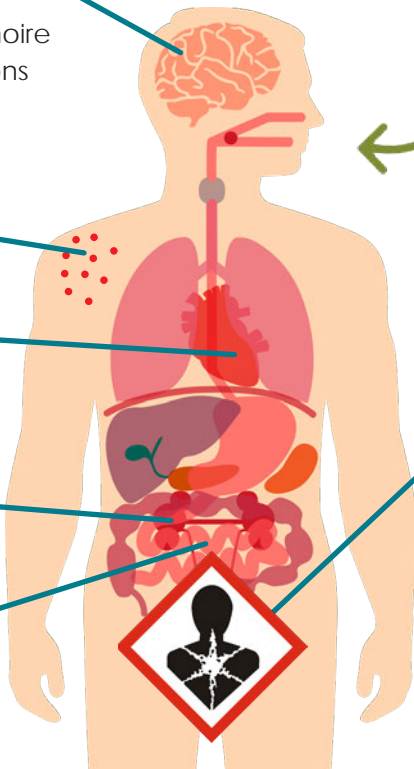
hypertension artérielle...

rénale :

insuffisance rénale...

digestive :

douleurs abdominales, constipation...



QUELS EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE UTILISER ?



Gants



Masques FFP3



Vêtements de travail

LE PLOMB PEUT PÉNÉTRER DANS L'ORGANISME

par le nez et par la bouche :

- Inhalation de fumées et poussières chargées en plomb.
- Déglutition de particules de plomb, notamment en cas de contamination par les mains sales, lors des repas, des pauses cigarettes, ou si les ongles sont rongés...

LE PLOMB EST TOXIQUE POUR LA REPRODUCTION

Effets cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction (CMR) :

- **Chez la femme** : stérilité, avortement.
- **Chez l'homme** : altération de la production de spermatozoïdes.

La nécessité d'un suivi biologique sera évaluée par le médecin du travail, en fonction de l'exposition professionnelle.

QUELLES RÈGLES D'HYGIÈNE RESPECTER ?

L'organisation du chantier joue un rôle primordial dans la prévention des risques.

Se laver systématiquement les mains et le visage au savon et à l'eau. Se brosser les ongles.

Sur le chantier

- ▶ Ne pas fumer, boire, manger.
- ▶ Avoir les ongles courts.
- ▶ Ne pas porter les mains à la bouche.

Après le chantier

- ▶ Nettoyer les outils et la zone de travail, pour éviter la dispersion de poussières.
- ▶ Se doucher systématiquement après une journée de travail.
- ▶ Se changer sur le lieu de travail, en rangeant séparément vêtements de ville et de travail.
- ▶ Faire laver les vêtements de travail par un professionnel. Ne pas les ramener chez soi : risque de contamination du linge familial.

ATTENTION

Les enfants sont particulièrement sensibles à l'intoxication par le plomb : actions sur le système nerveux (retard scolaire, troubles du comportement).